

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
2h	RENDEZ-VOUS PRÉPARATOIRE EN CLASSE Présentation du site de tournage et du programme de l'activité. Rencontre et échange avec le cinéaste, jeux sur les étapes de réalisation d'un film et la découverte des métiers du cinéma, test du matériel qui sera utilisé lors du tournage.	Intervenant - Médiateur	Dans l'établissement
15'	JOURNÉE TYPE DE TOURNAGE Accueil, dépôt des sacs, passage aux toilettes, équipement (bottes). Présentation du site et du programme de la journée.	Médiateur - Enseignant	Vestiaire
1h45	Objectifs : s'initier aux techniques du cinéma animalier et découvrir la faune et la flore de différents milieux du site : prairie, fossé, terrée, bois. Prises de vues avec 2 caméscopes numériques. Prises de sons avec parabole et micro-perche. Reportage en images avec 2 appareils photos numériques.	Intervenant - Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Réserve
1h	Pique-nique.	Enseignant	Aire de pique- nique ou salle d'activité
1h30	Objectif : poursuite du tournage du documentaire animalier. Enregistrement du générique, de l'introduction et de la conclusion.	Intervenant - Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Réserve
30'	Bilan, visionnage de quelques séquences tournées par les élèves, passage aux toilettes, départ du groupe.	Intervenant - Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée

Tarif : 9 € par élève (du 01/11 au 31/03)

10.50 € par élève (du 01/04 au 31/10)
par journée de tournage.

Intervenant : Olivier Morvan, cinéaste animalier

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Activité conseillée d'avril à octobre.
- Le scénario type est envoyé lors de la réservation pour que la classe se l'approprié (désignation des rôles, dialogues...).
- Prévoir 2 groupes dans la classe.
- Merci d'apporter des bottes étanches et des vêtements de saison (jambes et bras couverts) pour les élèves ainsi que les accompagnateurs qui participeront à cette activité.
- Apporter une clé USB (minimum 16 Go) pour la restitution du film (monté par l'intervenant et envoyé par courrier à l'école dans les 3 semaines suivantes).

RENDEZ-VOUS

Réserve Biologique
Départementale - Les
Huttes - 85370 NALLIERS



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

La planète Terre, l'environnement et l'action humaine. Le vivant et son évolution. Adopter un comportement éthique et responsable.

FRANÇAIS

Compétences langagières, orales et écrites.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Utiliser les médias et les informations de manière autonome. Exploiter l'information de manière raisonnée.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Respecter la flore : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo, bras et jambes couverts de préférence.

Penser aux bottes (même pour les adultes) !